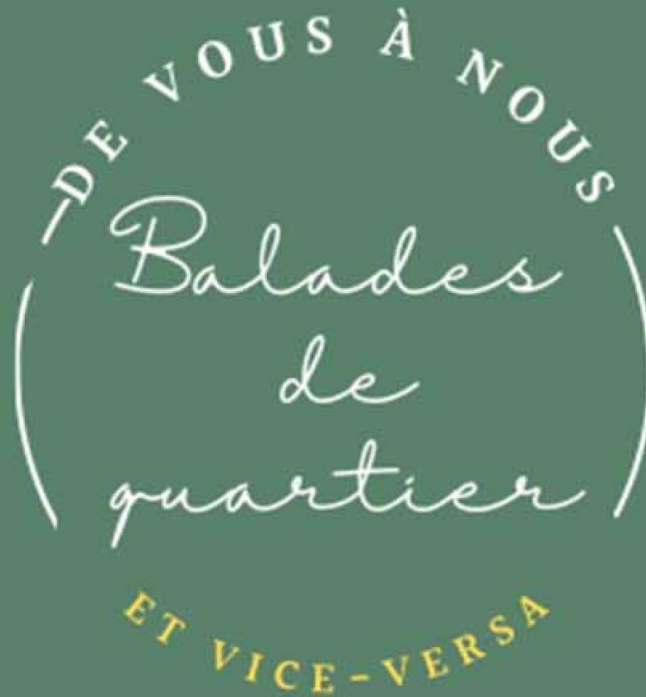




Retours sur les échanges avec les habitants de ce quartier samedi 1er octobre et mesures prises par les services municipaux.

Publié le 07 novembre 2022

# BALADE N°5



## LA SUITE !

**> Au niveau du rond-point du Vert Galant : demande de sécurisation des passages piétons (le marquage au sol est en effet très abîmé) et taille des haies**

Les haies sont taillées 2 fois par an, en juin et octobre. Celle-ci va être réalisée par les services de la ville. Pour le marquage, une demande a été faite auprès de la MEL.

**> L'entretien du cheminement piéton s'avère nécessaire ; la végétation déborde de moitié, ce qui amène les piétons à se reporter sur la piste cyclable, créant des tensions lors de croisements. Demande parallèle de remettre des gravillons. La piste commence à devenir boueuse, car elle est de plus en plus utilisée depuis que les berges sont fermées au niveau du Chemin du Jardinnet**

La végétation gênante est en majeure partie due aux haies des riverains. Une tonte et débroussaillage est effectuée 2 à 3 fois par an par les services. Ceux-ci ajouteront des gravillons dès cet hiver.

**> L'entreprise Lampe doit, à son niveau, entretenir sa haie, elle déborde sur la piste piétonne**

Un courrier a été envoyé par le service Urbanisme-Réglementation au propriétaire

**> L'éclairage public est gêné par les arbres tout le long de la rue**

L'élagage de ces arbres, qui appartiennent à la MEL (hors agglomération) est donc posée. Une demande a été faite par la ville au service concerné.

**> Il conviendrait de prévoir le nettoyage des ruisseaux le long de la route (bouche d'évacuation obstruée, inondation lors de fortes pluies)**

Les fils d'eau sont balayés une fois par mois. Cependant, l'activité industrielle de la ZIP est génératrice de boue et de déchets de béton. Cette partie de la rue d'Ypres étant hors agglomération, la MEL est également responsable du balayage, conjointement aux services municipaux. La bouche d'égout a été réparée fin septembre mais l'évacuation n'est pas satisfaisante, une nouvelle a été faite à la MEL.

**> Au niveau du numéro 2570 se pose le problème de stationnement sur la piste cyclable et la piste piétonne**

Un rappel des règles de stationnement a été fait par courrier au propriétaire par le service Urbanisme/Réglementation

**> Au niveau de la crèche les employés se garent sur la piste cyclable**

Un rappel sur les règles de stationnement sera là encore fait. La structure devrait avoir des places sur son terrain pour son personnel ! Un courrier lui sera adressé par la ville.

**> Au niveau de l'arrêt de bus "Maisons militaires", est-il possible de demander un radar pédagogique pour réguler la vitesse ? Les automobilistes sont dangereux et peuvent même aller jusqu'à doubler en prenant une chicane à l'envers**

Une expertise sera sollicitée auprès des services de la MEL.

**> A l'entrée de la ZIP, un arbre s'avère dangereux car des branches sont tombées sur la piste cyclable. Par ailleurs, il convient de nettoyer les bouches d'égout**

L'arbre est situé à l'intérieur du grillage. Un courrier sera fait à la personne concernée. Lors des prochains passages de la balayeuse, une demande sera faite pour bien veiller à prendre en compte cette bouche d'égout.

**> Des branches gênent la visibilité de la signalisation routière juste après le chemin du jardinet**

Là encore, il s'agit d'un arbre situé derrière le grillage et relève d'un manque d'entretien des propriétaires (ZIP). Un courrier leur sera adressé.

**> Chemin du Jardinet : est-il possible de mettre une grille pour empêcher les voitures ou autres véhicules à moteur d'entrer car ils représentent un réel danger pour les piétons.**

**> Depuis que les berges sont fermées à ce niveau, beaucoup de piétons « se perdent » au bout du chemin : est-il possible de mettre des panneaux de direction "centre-ville" et "Quesnoy" aux 2 extrémités du Chemin du Jardinet car les riverains sont devenus "Centre d'Informations" !!!**

Une définition des domanialités et de gestion du chemin du Jardinet sont en cours au niveau du service Urbanisme/Réglementation. Concernant les panneaux de signalisation, les services techniques de la ville se sont rapprochés des Espaces Naturels Métropolitains (MEL)- en attente de leur retour

**> Au niveau du numéro 2230, des arbres situés en domaine public gênent les lignes électriques**

Là encore, les services techniques ont contacté la MEL pour les faire élaguer.

**> Une demande est formulée pour refixer les panneaux à l'entrée de "WAMBRECHIES"**

Les panneaux, commandés, sont en attente de réception.

**> Il est demandé que la haie du 1141 rue de l'Agrippin, au niveau du carrefour, soit élaguée côté rue d'Ypres afin de ne pas gêner la visibilité piétons et vélo (endroit déjà mentionné dangereux !)**

Un courrier sera envoyé au propriétaire par les services municipaux.

**> Chemin du boulonnais, il est demandé de nettoyer les mauvaises herbes sur le bitume**

L'intervention sera programmée dès que les effectifs le permettront.

**> Au niveau des numéros 1615, 1595, 1545, des haies débordent et la végétation se répand sur le trottoir**

Des courriers ont été adressés aux propriétaires pour leur demander d'entretenir celles-ci.

**> Au niveau 1355, est-il possible de repeindre un vélo sur le bord droit de la chaussée dans le bon sens de circulation ? Pour l'instant le dernier vélo semble dire d'aller tout**

***droit sur le trottoir...***

Cette question sera posée à la MEL.

***> Au niveau du numéro 1185, les arbres gênent la visibilité du panneau rond-point. L'arbre est de toutes façons trop haut par rapport à la réglementation (hauteur et limite de propriété).***

Un courrier de demande d'entretien a été envoyé au propriétaire par les services de la ville.

***> Au niveau du numéro 1160, un sanibroyeur se vide dans les gouttières des eaux pluviales ; ce qui pose un sérieux problème de salubrité lors de pluies***

La ville va étudier cette problématique avec le propriétaire de l'étage...

***> Tout au long de la Rue d'Ypres entre les deux petits ronds-points (Clef des champs et Calvaire), de nombreuses poubelles gênent le passage et la végétation s'étend sur les trottoirs.***

Un rappel des règles d'entretien de trottoir sera fait par les services de la ville aux propriétaires via la distribution de flyers réalisés par les services de la ville lors des prochaines balades de quartier.

***> Extension du périmètre à la Rue de la Gare à la demande d'une habitante / au niveau d'une maison ancienne avec portail gris en bois. Une haie déborde largement sur le trottoir et pose de gros problèmes pour passer, notamment en fauteuil ou avec une poussette***

Un courrier avec mise en demeure a été envoyé au propriétaire pour demander la taille de sa haie

- [Bilan des balades de quartiers Accès](#) [1]
- [Calendrier des balades à venir Accès](#) [2]



**URL de la source (modifié le 25/09/2023 - 14:24):** <https://www.wambrechies.fr/bilan-de-la-balade-de-quartier-ndeg5-rue-dypres-et-rues-adjacentes>

## Liens

[1] <https://www.wambrechies.fr/vie-municipale/bilan-des-balades-de-quartiers>

[2] [https://www.wambrechies.fr/sur-votre-agenda?keys=balades%20de%20quartier&field\\_categories\\_event\\_tid=113](https://www.wambrechies.fr/sur-votre-agenda?keys=balades%20de%20quartier&field_categories_event_tid=113)

**Bannière:**